



Le recteur de l'Université de Yaoundé 2, le Pr Adolphe Minkoa She, met en garde ses étudiants contre la propagande politique au sein de son institution universitaire.

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

UNIVERSITY OF YAOUNDE II

CABINET DU RECTEUR
Rector's Office

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland

Soa, le 12 JAN 2014

COMMUNIQUÉ

Le Recteur de l'Université de Yaoundé II, garant de l'ordre dans les campus de ladite Institution, conformément à l'article 8 du Décret N°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé II, informe la communauté universitaire et le public qu'aucun individu ni groupe d'individus n'a le droit d'accès dans l'institution dont il a la charge, sans son autorisation expresse, encore moins pour se livrer à une quelconque activité ne respectant pas la déontologie universitaire et les lois et règlements de la république.

Il est rappelé que l'Université est un lieu clos et apolitique. De plus, l'enseignement et la recherche sont incompatibles avec toute forme de propagande et doivent demeurer hors de toute emprise politique ou économique partisans. La communauté universitaire est invitée à rester vigilante et à rapporter aux autorités consacrées tout acte suspect.

J'attache le plus haut intérêt au respect des instructions et rappels ci-dessus mentionnés.



Pr. MINKOA SHE